

Compte rendu de l'atelier « Mobilités douces » du 25 février 2023

Présents : Geneviève Le Teuf, Régis Texier, Laurent Delcher, Jean-Claude Baron, Jean-Jacques Hervo, Anna Fogaras, Nathalie Le Bihan, Patrick Le Bihan, Ginette Grogneq, Evelyne Roperh-Langlois, Danielle Aguilhaume, Daniel Aguilhaume, Didier Fogaras, Céline Latuyère, Roger Méneur.

La réunion a débuté par un tour de table au cours duquel chacun a pu se présenter et faire part de son expérience concernant les déplacements doux, principalement à vélo (13), à trottinette (1) et à monocycle électrique (1). Les trois quarts des participants sont des retraités et parmi les actifs, la plupart ont témoigné de leur intérêt pour se déplacer à vélo, même l'hiver.

Le point majeur soulevé par la majorité concerne évidemment la sécurité. Trop de zones ne sont pas suffisamment protégées, les voitures roulent trop vite et de nombreux conducteurs méprisent trop fréquemment les cyclistes. Beaucoup d'agressions verbales ont été évoquées dans un contexte où la violence routière semble être en constante augmentation.

Le travail réalisé par le CLAAV (Collectif Lorient Agglo A Vélo) a retenu l'attention de tous. Cette structure s'est donnée pour mission « de faire de l'agglomération de Lorient, en connexion avec les communes limitrophes, un territoire cyclable où toutes et tous peuvent se déplacer à vélo de manière sûre, confortable et efficace, quels que soient leur pratique, leur âge et leur niveau ». Un document a d'ailleurs été réalisé par deux Ploemeurois membres du CLAAV, pour répertorier tous les points noirs en proposant des solutions pour les supprimer en s'appuyant notamment sur des photos montrant des aménagements réalisés sur Lorient.

Notre réflexion a porté également sur les devoirs des cyclistes qui ne sont pas tous exemplaires. Chez les plus jeunes beaucoup de travail reste à faire même si les programmes scolaires mentionnent de la maternelle au lycée que « les élèves apprennent à adopter un comportement responsable dans l'espace routier, qu'ils soient piétons, passagers, à vélo ou jeunes conducteurs ».

Enfin, nous avons dressé une liste de points qui pourront être débattus lors de notre prochaine rencontre qui se déroulera le samedi 1er avril (très sérieusement) de 14h00 à 17h00 à la Maison des Associations :

- Une action à envisager lors de la semaine du développement durable dont le thème retenu cette année est « Sur la piste de l'eau : du captage à la mer » sous la forme d'un parcours cycliste à mettre en place à cette occasion.
- Une déambulation à vélo à organiser en collaboration avec le CLAAV afin de repérer les points noirs sur la commune de Ploemeur.
- Une étude des projets à venir sur Fort-Bloqué et les Kaolins en lien avec notre problématique.
- Une étude de l'influence que nous pouvons exercer pour défendre la place du vélo à Ploemeur.
- Valoriser ou créer un atelier de réparations de vélos qui a semble-t-il déjà existé en lien avec la Maison des Jeunes.
- Réfléchir et anticiper sur les projets de Tarz Heol concernant les mobilités douces en 2024